COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS





Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 1 de l'ordre du jour

CX/PR 23/54/1 mars 2023

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Cinquante-quatrième session

Beijing, République populaire de Chine 26 juin – 1^{er} juillet 2023

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/PR 23/54/1
2	Désignation des rapporteurs	
3	Questions soumises au CCPR par la Commission du Codex Alimentarius (CAC) et/ou d'autres organes subsidiaires	CX/PR 23/54/2
4(a)	Questions découlant de la FAO et de l'OMS	CX/PR 23/54/3
4(b)	Questions découlant d'autres organisations internationales	CX/PR 23/54/4
5(a)	Rapport de la session de la JMPR 2022 sur des considérations d'ordre général	Section 2 du rapport de la JMPR (anglais seulement)
5(b)	Rapport sur les réponses à des questions spécifiques soulevées par le CCPR découlant de la session de la JMPR 2022	Section 3 du rapport de la JMPR (anglais seulement)
6	Limites maximales de résidus (MRL) de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale (à l'étape 7 et à l'étape 4)	CX/PR 23/54/5 (anglais seulement)
	Observations à l'étape 3 en réponse à la CL 2023/22-PR	CX/PR 23/54/5-Add.1
7	Révision de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (CXA 4-1989)	
7(a)	Classe B – Produits alimentaires primaires d'origine animale	CX/PR 23/54/6
	Classe E – Produits alimentaires transformés d'origine animale (tous les types) (à l'étape 4)	
	- Observations en réponse à la CL 2023/34-PR	CX/PR 23/54/6-Add.1

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de distribution de documents de travail à travers la liste de distribution du Codex (Codex-L). En revanche, seuls l'invitation et l'ordre du jour seront distribués aux membres et observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné sur cet ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur la page des réunions du site Internet du Codex dès qu'ils seront disponibles.

Veuillez consulter le site web du Codex pour des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des documents de travail et autres informations logistiques relatives à cette réunion.

Page des réunions du site Internet

F

CX/PR 23/54/1

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
7(b)	Tableaux sur les exemples de produits représentatifs pour des groupes de produits dans les différents types dans les Classe B et Classe E (à l'étape 4) (pour inclusion dans les <i>Principes et directives pour la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de limites maximales de résidus au groupe de produit</i> (CXG 84-2012))	CX/PR 23/54/7
	Observations à l'étape 3 en réponse à la CL 2023/34-PR	CX/PR 23/54/7-Add.1
7(c)	Portion du produit à laquelle s'appliquent les LMR et qui est analysée pour le groupe 006 Fruits tropicaux et subtropicaux assortis - écorce non comestible et le groupe 023 Graines oléagineuses	CX/PR 23/54/8
	Observations en réponse à la CL 2023/35-PR	CX/PR 23/54/8-Add.1
7(d)	Réviser les Directives sur la portion de produits auxquels s'appliquent des LMR et qui est analysée (CXG 41-1993) en les comparant à la Classification des denrées alimentaires destinées à l'alimentation humaine et animale (CXA 4-1989)	CX/PR 23/54/9
	Observations en réponse à la CL 2023/35-PR	CX/PR 23/54/9-Add.1
	Coordination des travaux entre le CCPR et le CCRVDF :	CX/PR 23/54/10
8	Groupe de travail mixte CCPR/CCRVDF sur les composés à double usage : État d'avancement des travaux	
	Observations en réponse à la CL 2023/36-PR	CX/PR 23/54/10-Add.1
9	Gestion des composés sans appui ne présentant pas de problème de santé publique pour révision périodique	CX/PR 23/54/11
	Observations en réponse à la CL 2023/37-PR	CX/PR 23/54/11-Add.1
10	Homologations nationales des pesticides	CL 2023/25-PR CX/PR 23/54/12
11	Établissement du calendrier et des listes Codex de pesticides à évaluer ou réévaluer par la JMPR	CL 2023/26-PR CX/PR 23/54/13
12	Document de travail sur le suivi de la pureté et la stabilité des matériaux de référence certifiés des pesticides multi-classes pendant un stockage prolongé	CX/PR 23/54/14
	Observations en réponse à la CL 2023/38-PR	CX/PR 23/54/14-Add.1
10	Renforcement des procédures opérationnelles du CCPR et de la JMPR	CX/PR 23/54/15
13	Observations en réponse à la CL 2023/39-PR	CX/PR 23/54/15-Add.1
14	Autres questions et travaux futurs	
15	Date et lieu de la prochaine session	
16	Adoption du rapport	

CX/PR 23/54/1 3

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Note générale

Toutes les lettres circulaires et les documents de travail concernant la cinquante-quatrième session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR) sont disponibles sur le site web du Codex comme suit:

- Lettres circulaires : http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/committee/related-circular-letters/fr/?committee=CCPR
- Documents de travail : https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings/detail/tr/?meeting=CCPR&session=54

Point 11 de l'ordre du jour : Établissement des listes de pesticides à évaluer/réévaluer en priorité par le JMPR

L'élaboration de la liste prioritaire correspond à l'étape 1 de la procédure d'élaboration des LMR du Codex. Le CCPR examinera un document préparé par le groupe de travail électronique sur les priorités présenté dans le document CX/PR 23/54/13 et des observations soumises, lors des débats sur les Points 5 b) et 6 de l'ordre du jour.

Autres questions

Point 14 de l'ordre du jour : D'autres questions qui ne sont pas inscrites à l'ordre du jour provisoire pourraient être proposées sous ce point 1 de l'ordre du jour et être examinées sous ce point de l'ordre du jour, sous réserve de l'accord du Comité. Les questions dont l'examen est prévu sous Autres questions dépendent du temps disponible.